



Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Sara Gnoni et consorts, déposée le 10 mai 2022

« Grands travaux lausannois : comment tirer les leçons en termes de mobilité ? »

Lausanne, le 8 décembre 2022

Rappel de l'interpellation

« Lausanne vit actuellement de grands chantiers qui bouleversent, entre autres, toutes les pratiques de mobilités (transports individuels motorisés comme bus ou mobilité active). Des rues ont retrouvé leur calme, d'autres subissent des embouteillages avec son lot de désagréments. Certains quartiers, jusqu'alors délaissés par le réseau TL (Transports publics lausannois), sont desservis par une ligne de bus, alors que des trajets cyclistes en plein centre sont devenus beaucoup plus sûrs grâce à de nouvelles pistes cyclables et une baisse du trafic individuel motorisé (TIM).

Les travaux du Grand-Pont devraient se terminer d'ici fin 2022. Si la fermeture définitive de cet axe aux TIM est déjà actée dans quelques années pour permettre le déploiement des bus à haut niveau de service (BHNS), la Ville devra prendre des décisions pour aménager le trafic et les déplacements de tout type durant la période transitoire. Or, l'expérience en cours menée en temps et taille réels sur plusieurs mois aura permis de tester de nouveaux usages, avec ses plus et ses moins. Certaines pratiques préfigurent des usages futurs possibles et se pose dès lors la question de la pérennisation d'aménagements, une fois les travaux du Grand-Pont terminés.

Cette interpellation a donc pour but d'interroger la Municipalité sur ses intentions pour tirer profit de ce "projet-pilote" ».

Préambule

Les travaux centenaires de rénovation du Grand-Pont ont impliqué la fermeture totale de cet important ouvrage à tous les modes de déplacements durant 46 semaines. Seules et seuls les piétonnes et les piétons ont pu profiter du cheminement alternatif, offert par la passerelle provisoire et garantissant la liaison entre la place Bel-Air et la place Saint-François. En revanche, tous les autres modes ont dû emprunter des parcours alternatifs.

La Municipalité a mis en place un monitoring des évolutions des différentes mobilités (fréquentation de la passerelle ; reports des charges de circulation sur d'autres axes ; etc.) qui permet de plus d'accompagner et d'informer de façon détaillée et complète la population, les usagères et les usagers, ainsi que les actrices et acteurs économiques.

Réponse aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : Quand et comment la Ville de Lausanne entend tirer les apprentissages de cette expérience menée à large échelle ?

Les observations menées durant la durée du chantier ont fait l'objet d'une analyse permanente. Les principales mesures maintenues ont été communiquées le 10 novembre 2022, lors de la conférence de presse organisée par la Ville de Lausanne et les TL au sujet de la réouverture du Grand-Pont. Citons par exemple le maintien des aménagements cyclables sécurisés créés sur l'avenue Jules-Gonin et le pont Chauderon qui ont généré une augmentation du trafic vélos de 37%. De même, les aménagements piétons ont facilité les déplacements à pied, avec une appropriation forte et rapide des nouvelles traversées piétonnes, à l'exemple de celle établie aux Terreaux, qui comptabilise quelque 4'000 passages par jour.

Question 2 : Sur quels aspects (mobilité piétonne, cycliste, ligne de bus, influence sur le trafic de transit, impact sur les différents types de commerce - par ex. au bénéfice ou non de terrasses, qualité des espaces publics laissés libres du trafic automobile, etc.) ?

Le monitoring s'est concentré sur les modifications des flux des mobilités et du report sur d'autres axes. En particulier, le report de la circulation des TIM a été conforme aux attentes et a fait l'objet d'une surveillance particulière tout au long du chantier. D'autres points d'attention ponctuels ont porté sur d'autres grands chantiers ou manifestations et ont permis d'identifier d'éventuelles contre-mesures. Le monitoring a enfin permis de surveiller la circulation des vélos sur les axes de délestage et la fréquentation piétonne de la passerelle (qui en moyenne a été de 13'600 personnes par jour).

Quant à l'analyse de la qualité des espaces publics, il convient de préciser que la situation vécue durant l'année 2022 n'est pas comparable à l'état futur « fermeture du Grand-Pont à la circulation des TIM », notamment au niveau des usages des espaces publics sur le secteur de Bel-Air ou des itinéraires de la mobilité active au centre-ville. Il s'agissait donc d'un aménagement temporaire en lien direct avec le chantier et qui n'était pas à pérenniser. Compte tenu de ces faits, il a été renoncé à procéder à une enquête de satisfaction des usages des espaces publics. Des observations sur le terrain ont en revanche conclu à la pertinence du maintien de certaines mesures de mobilité et d'aménagement des espaces publics.

Question 3 : Avec qui (associations de quartier, habitantes, habitants, usagers et usagères, commerçants, etc.) ?

La population a été informée via la presse, les réseaux sociaux ainsi que les panneaux d'information qui ont jalonné le périmètre du chantier. De plus, il a été répondu à 54 demandes de renseignements (octobre 2021 - novembre 2022).

Les rencontres organisées dans le cadre des groupes d'échanges existants (CCUT, GAE) ont permis d'assurer des contacts réguliers avec les commerçantes et les commerçants, de les informer sur le déroulement des travaux, les horaires et accès pour les livraisons et de recueillir leurs avis. Des contacts ciblés ont eu lieu avec les commerces du Grand-Pont impactés par les évolutions des fermetures ponctuelles de certains cheminements piétonniers (communication des fermetures temporaires des accès aux passerelles des métros, etc.).

Question 4 : La Municipalité entend-elle rendre public les résultats de son évaluation ?

La Municipalité a communiqué les principaux résultats lors de la conférence de presse du 10 novembre 2022, dont les documents sont publiés sur le site de la Ville.¹

Question 5 : La Municipalité envisage-t-elle, le cas échéant, de pérenniser certaines pratiques de mobilité par le biais d'aménagements ou de décisions idoines ?

Comme indiqué ci-dessus, la Municipalité a décidé de pérenniser les aménagements cyclables sécurisés et les nouvelles traversées piétonnes à la rue des Terreaux et à la place Bel-Air. Elle a également décidé de créer une nouvelle bande cyclable sur le Grand-Pont en direction de St-François. De même, elle a acté les modifications du carrefour de Bel-Air afin d'assurer les nouveaux mouvements des bus.

Question 6 : Suivant les évaluations et résultats de l'enquête de « satisfaction », la Ville envisage-t-elle de fermer définitivement le Grand-Pont aux TIM dès la fin des travaux ?

Afin de garantir un bon déroulement des discussions en cours sur le tram, la Municipalité a décidé de rouvrir provisoirement le Grand-Pont à l'ensemble des modes de déplacement dès le 3 décembre 2022. La Municipalité maintient son intention de fermer à terme le Grand-Pont à la circulation privée et souligne que l'analyse des reports de circulation des TIM sur les autres axes ont confirmé la faisabilité de la mesure.

Question 7 : Si oui, sur la base de quels critères, et a-t-elle prévu un budget à cette fin ?

Néant.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Sara Gnoni et consorts.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 8 décembre 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter



¹https://www.lausanne.ch/apps/actualites/index.php?actu_id=68630